

L'accès à la formation des salariés du secteur privé en 2016

La collection FORMABREF « Pratiques de formation » porte sur l'effort de formation des entreprises et sur l'accès à la formation des salariés.

Les données sont issues des demandes de cofinancement public en matière de formation, soumises par les entreprises pour l'année de référence 2016.

Ces demandes contiennent la description qualitative et quantitative des plans de formation réalisés par les entreprises.

La présente publication analyse l'accès à la formation des salariés en fonction des critères de participation des salariés et de durée des formations, selon le secteur d'activité et la taille des entreprises.

En 2016, dans les entreprises qui sollicitent la participation de l'État pour le financement du plan de formation, les salariés suivent, en moyenne, 5,2 formations d'une durée de 5,0 heures. Les hommes suivent davantage de formations que les femmes (5,4 contre 5,0). Les cadres et les dirigeants (respectivement 7,7 et 6,6) participent à plus de formations que les salariés qualifiés et non qualifiés (respectivement 5,3 et 2,4). Enfin, les salariés âgés de plus de 45 ans suivent, en moyenne, 4,3 formations.

Graphique 1

Nombre moyen de participations à des formations par salarié* selon le sexe et le statut professionnel – 2016



* Nombre de participants divisé par l'effectif salarié.

Source : Observatoire de la formation

Les salariés participent à 5,2 formations ...

En 2016, les salariés participent, en moyenne, à 5,2 formations (**Graphique 1**). Avec 0,1 formation de plus qu'en 2015, la progression de la participation aux formations par salarié, amorcée en 2012, reste lente mais entretenuée.

La participation aux formations est la plus importante dans le secteur « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » et dans les très grandes entreprises (1 000 salariés et plus) avec respectivement 9,1 (**Tableau 1**) et 7,5 participations, en moyenne, par salarié (**Tableau 2**).

Par rapport à 2015, la participation par salarié augmente sensiblement dans les secteurs « Activités financières et d'assurance » (+ 26 %), « Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » (+ 25 %), « Information et communication » (+ 13 %) et « Construction » (+ 8 %). Deux secteurs enregistrent une baisse importante de participation : « Agriculture et industrie » (- 18 %) et « Activités de services administratifs et de soutien » (- 15 %).

Entre 2015 et 2016, le nombre moyen de participations par salarié progresse le plus dans les entreprises de 250 à 999 salariés (+ 15 %). Il diminue de 12 % dans les très petites entreprises (moins de 10 salariés).

... d'une durée de 5,0 heures

En 2016 comme en 2015, les formations durent, en moyenne, 5,0 heures. C'est la première fois, depuis 2007, que la durée moyenne des formations ne diminue pas.

Les formations sont les plus longues dans le secteur « Information et communication » et dans les très petites entreprises (moins de 10 salariés), avec respectivement 8,2 et 10,5 heures de formation suivies, en moyenne, par participant.

Tableau 1

Accès à la formation des salariés selon le secteur d'activité des entreprises – 2016

Nace Rév.2	Secteur d'activité	Participation moyenne par salarié*		Durée moyenne des formations**	
		en nombre	Évol. (%)	en heures	Évol. (%)
A-E	Agriculture et industrie	5,4	-18	4,4	10
F	Construction	2,7	8	7,8	-5
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	2,5	25	7,6	-16
H	Transports et entreposage	5,4	0	6,6	6
I	Hébergement et restauration***	3,6	-20	5,6	17
J	Information et communication	3,6	13	8,2	-4
K	Activités financières et d'assurance	8,7	26	3,1	-11
L	Activités immobilières***	7,4	222	7,0	-29
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	9,1	-14	4,6	5
N	Activités de services administratifs et de soutien	1,7	-15	7,4	19
P	Enseignement***	1,8	-18	17,0	-8
Q	Santé humaine et action sociale	2,9	-9	6,8	6
R-S	Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services	5,3	2	5,6	12
Tous secteurs confondus		5,2	4	5,0	0

* Nombre de participants divisé par l'effectif salarié.

** Nombre d'heures de formation divisé par le nombre de participants.

*** Secteur d'activité faiblement représenté et donné à titre indicatif.

Évol. (%) : Taux de croissance annuel (référence 2015).

Source : Observatoire de la formation

La durée des formations diminue à mesure que la taille des entreprises augmente. Les formations sont 2,6 fois plus longues dans les très petites entreprises (moins de 10 salariés) que dans les très grandes entreprises (1 000 salariés et plus).

A l'exception des secteurs « Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services » et « Transports et entreposage », la durée des formations et la participation aux formations évoluent en sens contraire. Par rapport à 2015, la durée des formations augmente le plus dans le secteur « Activités de services administratifs et de soutien » (+ 19 %) alors que la participation aux formations diminue (- 15 %). Au contraire, les formations durent moins longtemps (- 11 %) dans le secteur « Activités financières et d'assurance », marqué par la plus forte augmentation de participation.

Le constat est plus contrasté selon la taille des entreprises. Par rapport à 2015, la durée des formations augmente dans les très petites entreprises (moins de 10 salariés) (+ 4 %) alors que la participation diminue. En revanche, dans les très grandes entreprises (1 000 salariés et plus), la durée comme la participation augmentent (respectivement, + 5 % et + 1 %).

Tableau 2

Accès à la formation des salariés selon la taille des entreprises – 2016

Nombre de salariés	Participation moyenne par salarié*		Durée moyenne des formations**	
	en nombre	Évol. (%)	en heures	Évol. (%)
1 à 9	4,6	-12	10,5	4
10 à 19	4,2	-2	9,1	8
20 à 49	3,7	3	7,9	3
50 à 99	3,9	3	6,4	-4
100 à 249	3,4	3	6,5	2
250 à 999	4,7	15	4,6	-8
1 000 et plus	7,5	1	4,1	5

* Nombre de participants divisé par l'effectif salarié.

** Nombre d'heures de formation divisé par le nombre de participants.

Évol. (%) : Taux de croissance annuel (référence 2015).

Source : Observatoire de la formation

L'inégale participation entre hommes et femmes ?

En 2016, les hommes suivent plus de formations que les femmes : en moyenne, 5,4 formations, contre 5,0 (Graphique 1). L'écart entre hommes et femmes augmente légèrement : les hommes participent à 0,4 formation de plus que les femmes en 2016, contre 0,3 formation en 2015.

Les hommes se distinguent des femmes, en particulier dans les secteurs « Agriculture et industrie » et « Activités financières et d'assurance » avec respectivement 2,6 et 1,6 formations de plus que les femmes (**Tableau 3**). Les femmes suivent davantage de formations que les hommes dans les secteurs « Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services » (en moyenne, 5,9 formations contre 4,1) et « Transports et entreposage » (en moyenne, 6,3 formations contre 5,2). Moins d'une formation sépare les hommes des femmes dans les autres secteurs.

Dans les entreprises de 250 salariés et plus, les hommes suivent plus de formations que les femmes (Graphique 2). L'écart en faveur des hommes est le plus important dans les très grandes entreprises (1 000 salariés et plus) avec, en moyenne, 8,6 formations contre 6,0 pour les femmes. La situation s'inverse dans les entreprises de moins de 250 salariés. Les femmes suivent en particulier 2,4 formations de plus que leurs homologues masculins dans les entreprises de 50 à 99 salariés.

Tableau 3

Nombre moyen de participations à des formations par salarié* selon le sexe et le secteur d'activité des entreprises – 2016

Nace Rév.2	Secteur d'activité	Hommes	Femmes
A-E	Agriculture et industrie	5,8	3,2
F	Construction	2,7	2,9
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	2,4	2,8
H	Transports et entreposage	5,2	6,3
I	Hébergement et restauration**	4,2	3,1
J	Information et communication	3,4	4,1
K	Activités financières et d'assurance	9,4	7,8
L	Activités immobilières**	6,2	8,8
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	8,7	9,6
N	Activités de services administratifs et de soutien	2,0	1,5
P	Enseignement**	2,0	1,4
Q	Santé humaine et action sociale	2,9	2,9
R-S	Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services	4,1	5,9
Tous secteurs confondus		5,4	5,0

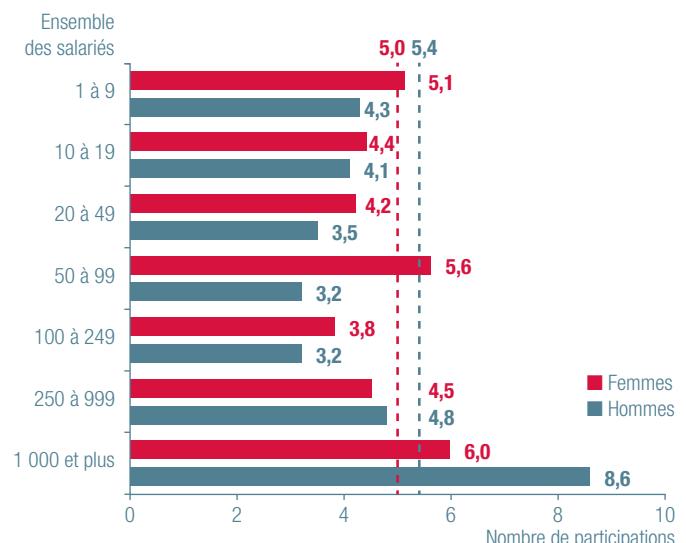
* Nombre de participants divisé par l'effectif salarié.

** Secteur d'activité faiblement représenté et donné à titre indicatif.

Source : Observatoire de la formation

Graphique 2

Nombre moyen de participations à des formations par salarié* selon le sexe et la taille des entreprises – 2016



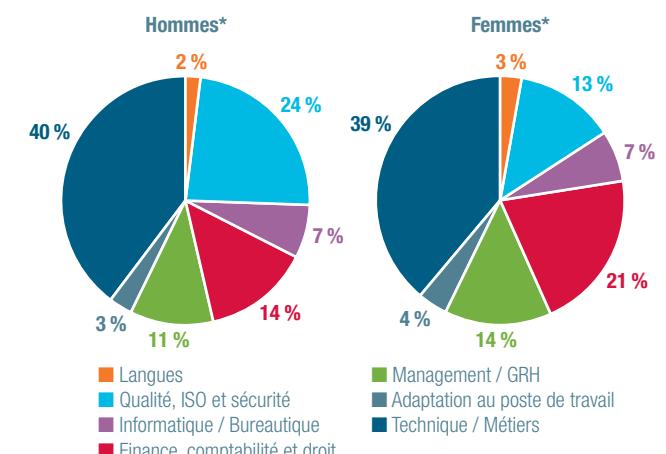
* Nombre de participants divisé par l'effectif salarié.

Source : Observatoire de la formation

Qu'elles s'adressent aux hommes ou aux femmes, quatre formations sur dix concernent l'activité principale de l'entreprise (« Technique/Métiers ») (**Graphique 3**). Cependant, les hommes participent 1,8 fois plus à des formations en « Qualité, ISO et sécurité » (24 % des formations suivies) que les femmes (13 %). Ces dernières participent davantage à des formations en « Finance, comptabilité et droit » et « Management/GRH » (respectivement 21 % et 14 % des formations suivies) que les hommes (respectivement 14 % et 11 %).

Graphique 3

Répartition des formations suivies par domaine de formation selon le sexe (en %) – 2016



* La somme est différente de 100 % en raison du jeu des arrondis.

Source : Observatoire de la formation

La formation profite toujours plus aux cadres

En 2016, les cadres suivent plus de formations que les dirigeants : en moyenne, 7,7 formations, contre 6,6 (Graphique 1). L'écart entre cadres et dirigeants augmente par rapport à 2015, avec + 0,5 formation pour les cadres et - 0,5 formation pour les dirigeants.

Les salariés qualifiés et les salariés non qualifiés suivent moins de formations que les dirigeants et les cadres : respectivement 5,3 et 2,4 formations, en moyenne (Graphique 1). La participation des salariés qualifiés progresse à la marge (+ 0,2 formation par rapport à 2015). Malgré le soutien apporté par l'Etat aux salariés sans qualification (**Encadré**), leur participation diminue légèrement (- 0,1 formation par rapport à 2015). En 2016, seules 5,8 % des formations sont suivies par des salariés non qualifiés, alors qu'ils représentent 12,7 % de l'effectif salarié (**Tableau 4**).

Tableau 4
Répartition des formations suivies et de l'effectif salarié selon le statut professionnel (en %) – 2016

Statut professionnel	Effectif salarié	Formations suivies
Dirigeants	2,4	3,0
Cadres	11,7	17,1
Salariés qualifiés	73,2	74,1
Salariés non qualifiés	12,7	5,8
Total	100	100

Source : Observatoire de la formation

Parmi les salariés de même catégorie socioprofessionnelle, la participation diffère entre hommes et femmes (**Graphique 4**). Les femmes appartenant aux catégories des dirigeants et des cadres participent à davantage de formations : 2,8 et 1,4 formations de plus que les hommes. Parmi les salariés qualifiés, l'écart entre hommes et femmes est marginal. Lorsqu'ils appartiennent à la catégorie des salariés non qualifiés, les hommes suivent 1,5 formation de plus que leurs homologues de sexe féminin.

Comme en 2015, la situation des femmes salariées qualifiées continue de s'améliorer (+ 0,2 formation par rapport à 2015). Au contraire, les femmes salariées non qualifiées participent à moins de formations (- 0,5 formation par rapport à 2015).

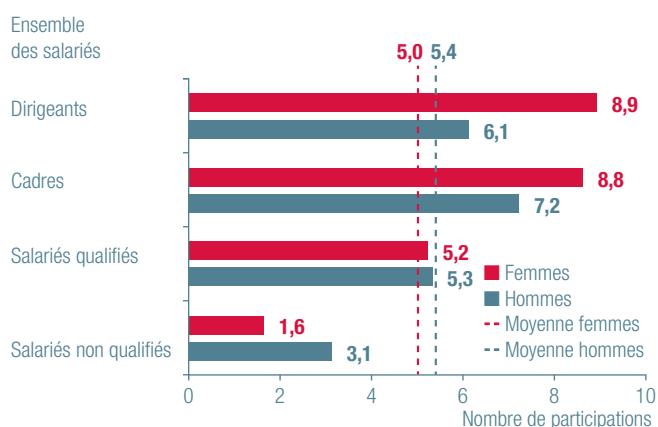
Encadré

Dispositif « salariés + »

En 2016, l'État soutient financièrement l'effort de formation des entreprises à hauteur de 20 %. Cette aide est relevée à 35 % en ce qui concerne les frais de salaire des salariés sans qualification et des salariés âgés de plus de 45 ans. Cette catégorie de salariés a été baptisée « salariés + » (Code du Travail – Chapitre Formation professionnelle continue).

Graphique 4

Nombre moyen de participations à des formations par salarié* selon le sexe et le statut professionnel – 2016



* Nombre de participants divisé par l'effectif salarié.

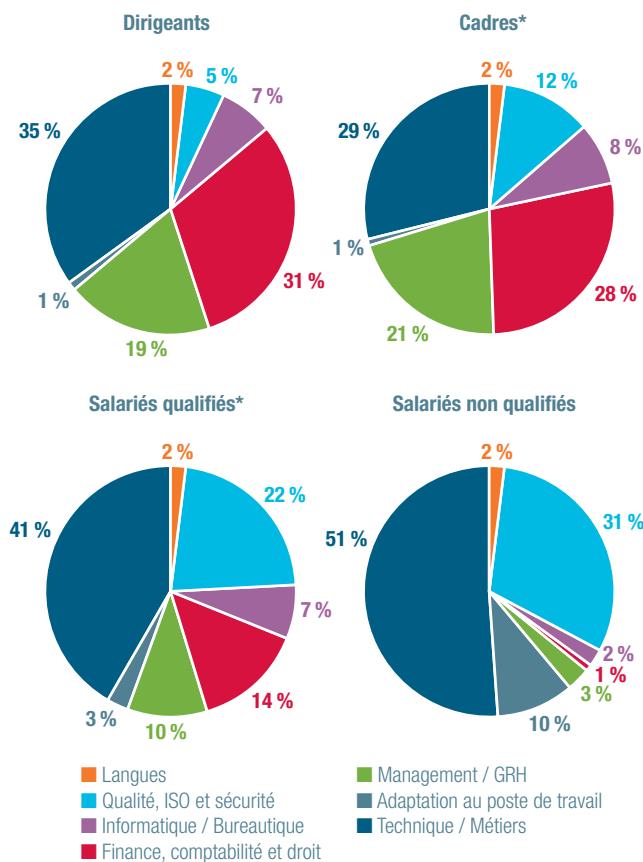
Source : Observatoire de la formation

La nature des formations suivies est en lien étroit avec les responsabilités et les fonctions exercées au sein des entreprises (**Graphique 5**). Les cadres et les dirigeants participent davantage à des formations en « Finance, comptabilité, droit » et « Management/GRH » (respectivement 50 % et 49 % des formations suivies) que les salariés qualifiés et les salariés non qualifiés (respectivement 24 % et 4 %). Par contre, les formations en « Qualité, ISO et sécurité » sont davantage suivies par les salariés non qualifiés (31 % des formations suivies) que par les salariés qualifiés (22 %), les cadres (12 %) et les dirigeants (5 %).

La répartition des formations par domaine de formation selon les catégories professionnelles reste relativement stable entre 2015 et 2016, sauf pour la catégorie des dirigeants. La part des formations qu'ils suivent en « Finance, comptabilité, droit » augmente de 9 points de pourcentage par rapport à 2015. Cette progression compense parfaitement la baisse de la part des formations qu'ils suivent en « Technique/Métiers ».

Graphique 5

Répartition des formations suivies par domaine de formation selon le statut professionnel (en %) – 2016



* La somme est différente de 100 % en raison du jeu des arrondis.

Source : Observatoire de la formation

L'accès à la formation des plus de 45 ans progresse

En 2016, les salariés de plus de 45 ans participent, en moyenne, à 4,3 formations (Graphique 1), contre 3,8 formations en 2015. C'est 0,9 formation de moins que l'ensemble des salariés, toutes tranches d'âges confondues.

La situation des salariés de plus de 45 ans est hétérogène entre les secteurs d'activité (Tableau 5). Alors qu'ils suivent, en moyenne, 7,7 formations dans le secteur « Activités financières et d'assurance », ils participent à quatre fois moins de formations dans les secteurs « Activités de services administratifs et de soutien » et « Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » (respectivement 1,8 et 2,0 formations).

Tableau 5

Nombre moyen de participations à des formations par salarié âgé de plus de 45 ans* selon le secteur d'activité des entreprises - 2016

Nace Rév.2	Secteur d'activité	Salariés de plus de 45 ans
A-E	Agriculture et industrie	3,8
F	Construction	2,7
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	2,0
H	Transports et entreposage	4,6
I	Hébergement et restauration**	3,2
J	Information et communication	3,5
K	Activités financières et d'assurance	7,7
L	Activités immobilières**	3,6
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	4,6
N	Activités de services administratifs et de soutien	1,8
P	Enseignement**	1,1
Q	Santé humaine et action sociale	2,2
R-S	Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services	3,1
Tous secteurs confondus		4,3

* Nombre de participants divisé par l'effectif salarié.

** Secteur d'activité faiblement représenté et donné à titre indicatif.

Source : Observatoire de la formation

La participation des salariés de plus de 45 ans varie également selon la taille des entreprises (Tableau 6). Comme pour l'ensemble des salariés, elle est privilégiée par les entreprises de 1 000 salariés et plus, avec en moyenne 5,6 formations.

Tableau 6

Nombre moyen de participations à des formations par salarié âgé de plus de 45 ans* selon la taille des entreprises – 2016

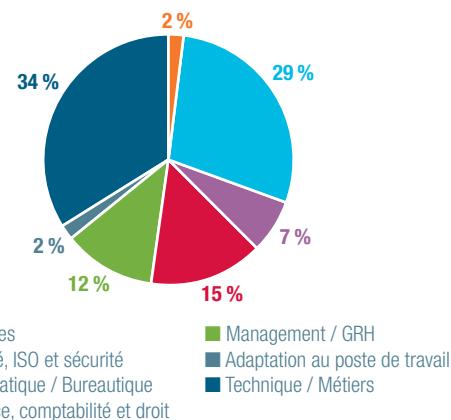
Nombre de salariés	Salariés de plus de 45 ans
1 à 9	4,1
10 à 19	2,9
20 à 49	3,1
50 à 99	3,0
100 à 249	2,6
250 à 999	4,2
1 000 et plus	5,6

* Nombre de participants divisé par l'effectif salarié.

Source : Observatoire de la formation

Le profil de formation des salariés âgés de plus de 45 ans (**Graphique 6**) se rapproche de celui des salariés qualifiés (Graphique 5). Il se distingue néanmoins en ce qui concerne le domaine de formation « Qualité, ISO et sécurité » : 29 % des formations suivies par les salariés âgés de plus de 45 ans, contre 22 % de celles suivies par les salariés qualifiés.

Graphique 6
Répartition des formations suivies par domaine de formation parmi les salariés âgés de plus de 45 ans (en %)* – 2016



* La somme est différente de 100 % en raison du jeu des arrondis.

Source : Observatoire de la formation

Méthodes et définitions

Entreprises et groupes d'entreprises (approche groupe)

Une demande de cofinancement peut être présentée par et au nom d'une seule entreprise (par exemple une société mère), pour elle-même et plusieurs ou l'ensemble des entreprises du groupe qu'elle représente. Les entreprises concernées doivent être légalement établies au Luxembourg et y exercer principalement leur activité. Les données renseignées dans la demande de cofinancement concernent le groupe. Lors

de l'analyse de ces données, il n'est pas possible de les réaffecter à chacune des unités composant le groupe. C'est pour cette raison que chaque groupe est considéré comme une seule entreprise. Le nombre d'entreprises étudiées est donc sous-estimé. Par simplification d'écriture, le terme « entreprises », regroupant entreprises et groupes d'entreprises, a été adopté dans cette publication.

Tableau 7

Comparaison des entreprises établissant une demande de cofinancement à celles exerçant au Luxembourg, selon le secteur d'activité des entreprises – 2016

Nace Rév.2	Secteur d'activité	Population d'analyse		Entreprises au Luxembourg		Salariés concernés par le cofinancement de la formation	
		en nombre	en %	en nombre	en %	en %	
A	Agriculture*	1	0,1	-	-	-	-
B, C, D et E	Industrie	144	8,4	726	3,2	69,6	
F	Construction	260	15,2	2 790	12,3	47,6	
G	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	230	13,4	4 830	21,2	47,0	
H	Transports et entreposage	76	4,4	944	4,1	62,2	
I	Hébergement et restauration	21	1,2	2 389	10,5	11,6	
J	Information et communication	160	9,3	1 233	5,4	66,4	
K	Activités financières et d'assurance	246	14,3	1 273	5,6	80,7	
L	Activités immobilières	13	0,8	1 089	4,8	5,1	
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	337	19,7	3 636	16,0	77,0	
N	Activités de services administratifs et de soutien	97	5,7	1 219	5,4	60,0	
P	Enseignement	11	0,6	176	0,8	2,7	
Q	Santé humaine et action sociale	73	4,3	1 424	6,3	49,2	
R-S	Arts, spectacles, activités récréatives et autres activités de services	45	2,6	1 046	4,6	19,5	
Tous secteurs confondus		1 714	100	22 775	100	56,9	

* Nombre de salariés des entreprises de la population d'analyse divisé par l'ensemble des emplois salariés privés de l'économie luxembourgeoise pour l'année de référence, exprimé en pourcentage.

** Non disponible, secteur non couvert par la démographie des entreprises.

Source : Observatoire de la formation / Statec – Démographie des entreprises 2016 / Inspection générale de la sécurité sociale (IGSS)

Date d'extraction des données

Les données pour les exercices 2015 et 2016 ont été extraites le 2 août 2018. Pour l'exercice 2016, les entreprises dont l'exercice fiscal est décalé ne sont pas comptabilisées si leur demande n'est pas parvenue avant la date d'extraction. Peu d'entreprises sont concernées, c'est la raison pour laquelle certains indicateurs peuvent légèrement varier selon la publication qui les présente.

Les indicateurs relatifs à l'exercice 2015 ont été actualisés à partir des données brutes extraites des demandes éligibles pour l'année 2015.

Population d'analyse : les entreprises formatrices établissant une demande de cofinancement

En 2016, 1 714 entreprises¹ présentent une demande de cofinancement afin de bénéficier de l'aide étatique. Par rapport à 2015, le nombre de ces entreprises augmente de 6,2 %.

Les entreprises participant au dispositif de cofinancement sont principalement issues des secteurs « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » (19,7 %), « Construction » (15,2 %), « Activités financières et d'assurance » (14,3 %) et « Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » (13,4%) (**Tableau 7**). En outre, 62,9 % des entreprises comptent moins de 50 salariés, 27,9 % entre 50 et 249 salariés et 9,2 % plus de 249 salariés (**Tableau 8**).

Tableau 8

Comparaison des entreprises établissant une demande de cofinancement à celles exerçant au Luxembourg, selon la taille des entreprises – 2016

Nombre de salariés	Population d'analyse		Entreprises au Luxembourg	
	en nombre	en %	en nombre	en %
1 à 9	352	20,5	17 824	78,3
10 et plus	1 362	79,5	4 951	21,7
<i>Dont :</i>				
10 à 19	305	17,8	2 486	10,9
20 à 49	421	24,6	1 482	6,5
50 à 99	242	14,1	476	2,1
100 à 249	236	13,8	324	1,4
250 et plus	158	9,2	183	0,8
Total	1 714	100	22 775	100

Source : Observatoire de la formation / Statec – Démographie des entreprises 2016

En référence à la répartition sectorielle des entreprises au Luxembourg, les entreprises participant au dispositif de cofinancement sont particulièrement surreprésentées dans le secteur « Activités financières et d'assurance » : 5,6 % au niveau national, contre 14,3 % à l'échelle des entreprises issues de la population d'analyse (Tableau 7). La surreprésentation des entreprises qui demandent un cofinancement concerne également les secteurs « Industrie » (3,2 % au niveau national, contre 8,4 % au niveau de la population d'analyse), « Information et communication » (5,4 % contre 9,3 %) et « Activités spécialisées, scientifiques et techniques » (16,0 % contre 19,7 %). En revanche, le secteur « Hébergement et restauration » est largement sous-représenté, 10,5 % au niveau national, contre 1,2 % des entreprises issues de la population d'analyse. Cette situation caractérise aussi le secteur « Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles » (21,2 % contre 13,4 %) et, dans une moindre mesure, les secteurs « Activités immobilières » (4,8 % contre 0,8 %) et « Santé humaine et action sociale » (6,3 % contre 4,3 %).

L'examen de la répartition par taille des entreprises montre que 78,3 % des entreprises comptent moins de 10 salariés au Luxembourg (Tableau 8). Parmi les entreprises ayant fait une demande de cofinancement, cette proportion est largement sous-représentée. Elle n'est que de 20,5 %. À l'inverse, les grandes entreprises de plus de 249 salariés sont surreprésentées. Elles constituent 9,2 % des entreprises participant au dispositif législatif, alors qu'elles ne représentent que 0,8 % de la structure économique nationale.

Bien que n'étant pas représentative de la structure économique nationale, la population d'analyse couvre plus de la moitié des salariés privés (56,9 %, Tableau 7) et plus du quart des entreprises de 10 salariés et plus (27,5 %. Tableau 8)².

La composition de cette population en 2016 est comparable à celle de 2015 : les indicateurs présentés et leur évolution ne sont donc pas biaisés par un changement de structure au sein de la population étudiée.

Nomenclature statistique des activités économiques (NACELEX Rév. 2)

La version luxembourgeoise de la nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne (NACELEX Rév. 2) est utilisée pour classer les entreprises par activité économique.

Domaines de formation

Afin d'optimiser le traitement des données et de réaliser des relevés statistiques, les projets de formation ont été regroupés en sept domaines de formation :

- Langues ;
- Qualité, ISO et sécurité ;
- Informatique/Bureautique ;
- Finance, comptabilité et droit ;
- Management/Gestion des Ressources Humaines (GRH) ;
- Adaptation au poste de travail (les formations regroupent des « nouvelles embauches », des « adaptations au poste de travail » et des « mutations internes ») ;
- Technique/Métiers (formations concernant l'activité principale des entreprises, non imputables aux autres domaines).

1 Lorsque les groupes d'entreprises sont décomposés en unités, le nombre d'entreprises s'établit à 2 024.

2 1 362 entreprises établissent une demande de cofinancement parmi les 4 951 entreprises de 10 salariés et plus qui exercent au Luxembourg.

